



**CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R24-2025-186

PUBLIÉ LE 9 JUILLET 2025

# Sommaire

## Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2025-06-23-00006 - ARRETE N° 2025-DOMS-PH45-083?? Portant autorisation de regroupement du CPERM La Couronnerie ?? avec l'Institut Médico-Educatif (IME) Les Châtelliers de SAINT HILAIRE SAINT MESMIN en un seul établissement d'une capacité globale de 79 places ?? réparties sur 2 sites géographiques, géré par l'Association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes (APIRJSO) La Couronnerie dit T'Hand'M. (5 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-06-23-00006

ARRETE N° 2025-DOMS-PH45-083

Portant autorisation de regroupement du  
CFPERM La Couronnerie  
avec l'Institut Médico-Educatif (IME) Les  
Châtelliers de SAINT HILAIRE SAINT MESMIN en  
un seul établissement d'une capacité globale de  
79 places  
réparties sur 2 sites géographiques, géré par  
l'Association Inter-Régionale pour Personnes  
Sourdes et Malentendantes (APIRJSO) La  
Couronnerie dit T'Hand'M.

**ARRETE**

Portant autorisation de regroupement du CPERM La Couronnerie avec l'Institut Médico-Educatif (IME) Les Châtelliers de SAINT HILAIRE SAINT MESMIN en un seul établissement d'une capacité globale de 79 places réparties sur 2 sites géographiques, géré par l'Association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes (APIRJSO) La Couronnerie dit T'Hand'M.

La directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

**VU** le Code de justice administrative et notamment l'article R. 312-1

**VU** le Code de l'action sociale et des familles

**VU** le Code de la santé publique

**VU** la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

**VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

**VU** le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé (ARS)

**VU** le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques

**VU** le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023

**VU** la décision n° 2024-DG-DS-0002 en date du 2 août 2024 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand MOULIN en tant que directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relatifs à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L.1432-2 du code de la santé publique

**VU** l'arrêté n° 2023-DSTRAT-0015 portant adoption du Projet Régional de Santé de la région Centre-Val de Loire en date du 26 octobre 2023

**VU** l'arrêté n° 2018-DOMS-PH45-0355 de la Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire en date du 20 août 2018 portant cession des autorisations de fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) gérés par l'Association pour l'Adaptation des Déficiants Moteurs (ASDM) « La Couronnerie » au profit de l'Association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes (APIRJSO)

**VU** le Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé le 6 février 2025

**VU** le projet de regroupement du CPERM La Couronnerie avec l'IME Les Châtelliers en un seul établissement

**CONSIDERANT QUE** le projet est réalisé dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale avec une visée inclusive et répond aux objectifs du PRS 2023-2028

**CONSIDERANT QUE** le regroupement du CPERM La Couronnerie avec l'IME Les Châtelliers en un seul établissement permettra à l'établissement de fonctionner en dispositif

**CONSIDERANT QUE** le projet n'engendre pas de moyens complémentaires et présente un coût de financement en année pleine qui est compatible avec le montant des dotations mentionnées à l'article L. 314-3 du Code de l'action sociale et des familles

## ARRETE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'autorisation visée à l'article L. 313-1 du Code de l'action sociale et des familles est accordée à Monsieur le Président de l'Association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes (APIRJSO) La Couronnerie dit T'hand'M, pour regrouper le CPERM La Couronnerie avec l'IME Les Châtelliers en un seul établissement dénommé Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) Les Châtelliers.

Ainsi, le DAME Les Châtelliers est autorisé pour une capacité globale de 79 places pour l'accompagnement d'enfants et d'adolescents présentant un polyhandicap ou une déficience motrice avec handicaps associés, en accueil de jour, en internat et en prestation en milieu ordinaire réparties sur 2 sites :

- 55 places sur le site principal localisé à SAINT HILAIRE SAINT MESMIN (n° Finess ET : 45 001 373 5).
- 24 places sur le site secondaire localisé à OLIVET (n° Finess ET : 45 000 034 4),

Du fait de ce regroupement, le Finess ET n° 45 001 356 0 est fermé.

La répartition des places entre les différents sites est donnée à titre indicatif et doit permettre de répondre aux besoins de la population accueillie.

Le DAME Les Châtelliers est également autorisé à assurer une mission d'appui ressource auprès des acteurs du territoire d'intervention du DAME, il assure dans ce cadre une mission de formation, d'information, de conseil, d'expertise ou de coordination au bénéfice d'autres établissements ou services en vue de l'accueil de ces publics ou auprès d'utilisateurs directement

ARTICLE 2 : L'autorisation a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 3 janvier 2017. Son prochain renouvellement, total ou partiel, sera exclusivement subordonné aux résultats de l'évaluation de la qualité des prestations délivrées par l'établissement mentionnée à l'article L. 312-8 du Code de l'action sociale et des familles dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même Code.

ARTICLE 3 : Conformément aux dispositions de l'article L. 313-1 et D313-7-2 du Code de l'action sociale et des familles, la présente autorisation est, totalement ou partiellement, réputée caduque si tout ou partie de l'activité de l'établissement n'est pas ouverte au public dans un délai d'un an suivant la notification de la décision d'autorisation.

ARTICLE 4 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement soumis à autorisation est déclaré à l'autorité compétente ayant délivré l'autorisation. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente pour la délivrer.

ARTICLE 5 : Cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) comme suit :

**Entité juridique : APIRJSO La Couronnerie (T'Hand'M)**

N° FINESS : 45 000 063 3

Code statut juridique : 61 (association Loi 1901 reconnue d'utilité publique)

**Entité Etablissement : DAME Les Châtelliers – Site principal**

N° FINESS : 45 001 373 5

Adresse : 325 route d'Olivet, 45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN

Code catégorie établissement : 183 (institut médico-éducatif)

Triplets attachés à cet établissement principal d'une capacité de 55 places :

Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)

Code activité / fonctionnement : 11 (hébergement complet internat)

Code clientèle : 500 (polyhandicap)

Capacité autorisée : 17 places

Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)

Code activité / fonctionnement : 11 (hébergement complet internat)

Code clientèle : 414 (déficience motrice)

Capacité autorisée : 28 places

Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)

Code activité / fonctionnement : 21 (accueil de jour)

Code clientèle : 500 (polyhandicap)

Capacité autorisée : 8 places

Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)

Code activité / fonctionnement : 16 (prestation en milieu ordinaire)

Code clientèle : 500 (polyhandicap)

Capacité autorisée : 2 places

**Entité Etablissement : DAME Les Châtelliers – Site secondaire**

N° FINESS : 45 000 034 4

Adresse : 3630 rue du Général de Gaulle, 45160 OLIVET  
Code catégorie établissement : 183 (institut médico-éducatif)

Triplets attachés à cet établissement secondaire d'une capacité de 24 places :

Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)  
Code activité / fonctionnement : 16 (prestation en milieu ordinaire)  
Code clientèle : 414 (déficiência motrice)  
Capacité autorisée : 10

Code discipline : 844 (tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques)  
Code activité / fonctionnement : 21 (accueil de jour)  
Code clientèle : 414 (déficiência motrice)  
Capacité autorisée : 14

ARTICLE 6 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire, soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45000 ORLEANS, soit d'un télé-recours sur le site : <https://www.telerecours.fr>.

ARTICLE 7 : Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire, la directrice départementale du Loiret, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Région.

Fait à Orléans, le 23 juin 2025,

Pour la directrice générale de l'agence régionale de santé  
du Centre-Val de Loire et par délégation,  
Le directeur général adjoint,  
Signé : Bertrand MOULIN

N° 2025-DOMS-PH45-083 enregistré le 23 juin 2025